

ANNEXE 4

Le travail en équipe

LE TRAVAIL EN ÉQUIPE

DÉFINITION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE

Il existe plusieurs définitions du travail d'équipe, nous vous proposons celle-ci :

« Le travail d'équipe groupe des professionnels (ou des étudiants-tes) de catégories diverses, obligés pour réaliser l'objectif, de se compléter, de s'articuler et de dépendre des autres. » (Muchielli, 1978, p.6)

Le travail en équipe implique une convergence des efforts et des travaux personnels pour la réalisation d'une tâche ou d'une action commune, d'un projet commun.

CARACTÉRISTIQUES DU TRAVAIL D'ÉQUIPE

A. Le petit nombre : 3 à 5 étudiant-e-s par équipe, max. 10-12.

B. L'engagement personnel fondé sur la motivation :

L'implication des participant-e-s et leur participation sont deux conditions essentielles de succès.

La motivation est l'ingrédient qui rend le travail d'équipe essentiel et enrichissant.

C. Des objectifs communs acceptés et voulus.

Il n'y a pas d'objectifs d'équipe sans orientation de tous et de toutes vers un but.

D. Un état d'esprit orienté vers l'action et l'efficacité d'un groupe.

Tout le monde est important et a un rôle orienté vers la réalisation d'un travail demandé à l'intérieur d'un cours ou de toute autre situation de travail.

E. La durée de l'équipe est brève et précisée à l'avance.

Dans notre cas, selon la nature des activités, la durée variera mais elle sera précisée à l'avance.

F. Les contraintes du travail d'équipe.

Pour être satisfaisant, le travail d'équipe exige temps, travail, effort et consensus de la part des participant-e-s.

G. Définir clairement les règles du jeu.

Pour avoir un fonctionnement efficace, nous vous suggérons de définir clairement les objectifs, le mode de fonctionnement et les rôles des membres de votre équipe.

Pour ce faire, établissez un code de fonctionnement. Quelques règles portant sur les comportements attendus suffisent pour assurer un contrat clair entre les membres de l'équipe et se donner les moyens de gérer les écarts de comportements. Des pénalités ou sanctions disciplinaires et leur modalité d'application devraient être déterminées au départ.

Exemple 1 d'un code de fonctionnement :

- respect des échéances;
- pas de censure durant les périodes de discussion;
- ne pas faire de mini-réunions ou apartés;
- ne pas quitter la réunion;
- que chacun accomplisse le travail demandé par l'équipe et ait une attitude responsable.
- pour les étapes cruciales du travail, toute absence à une rencontre en classe ou hors classe impliquera une sanction de 15% de la note. Si le membre a prévenu un collègue et a tenté d'éviter les ennuis que causent son absence, l'équipe pourra décider de ne pas appliquer la sanction prévue.
- à la troisième absence, le membre est exclu de l'équipe.

Exemple 2 d'un code de fonctionnement : extraits du code de –
fonctionnement

En réunion chez IBM-France :

- ne pas fumer;
- respecter la durée de la réunion;
- ne pas interpréter, ne pas se moquer,
- demander la parole et ne pas la monopoliser;
- poser des questions clairement;
- respecter le code au maximum.

RÉFÉRENCE

1. Muchielli, 1978, **le travail d'équipe**, éd. ESF, Paris.
2. Simonet, 1987, **Le management d'une équipe**, éd. De L'Organisation, Paris.
3. Gauthier et Poulin, 1983, **Savoir apprendre, avoir le vent dans les voiles sans toujours étudier à planche**, Éd. des Presses de l'Université de Sherbrooke, p. 237 à 243.

Informations sur l'équipe et son code de fonctionnement :

(n.b. chaque membre doit avoir une copie de ce document ainsi que votre professeur-e)

NOMS DES MEMBRES

TÉLÉPHONE

| | |
|-------|-------|
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |

Horaire de disponibilité pour l'ensemble des membres en-dehors du cours (minimum trois heures ou deux blocs de deux heures)

Jours : _____

Heures : _____

Services externes auxquels vous auriez accès : (exemple : Traitement de texte, personne-ressource/sujet...)

Code de conduite adopté par l'équipe et modalités d'application :

